



MOT DE LA PRESIDENTE ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18/07/2018

Bonjour à tous,

Dans la continuité de ce qui a été mis en place depuis plusieurs années, le CMPAD est un club pluridisciplinaire, au service des adhérents : encadrement fonction des effectifs, location de patins d'artistique, Fête de Noël accessible à toute la famille, Défi Meudonnais accessible à tous les adhérents, cours y compris les jours fériés (sauf 1^{er} mai), un Gala reconnu de tous, un numéro d'appel et une boîte mail avec presque toujours un retour sous 2 jours environ, ...

Après plusieurs années sans augmentation, voir même des baisses de tarification (inscriptions, stages, places gala offertes, cours jours fériés offerts...), nous avons légèrement augmenté le tarif des cours pour cette nouvelle saison.

Les cours sont accessibles à tous : à partir de 4 ans, de tous les niveaux, adultes, sport adapté, détection, compétition... Le CMPAD propose du patinage artistique, de la danse sur glace et du ballet spectacle (accessible aux compétiteurs et non compétiteurs de plus de 13 ans ayant un niveau suffisant, à valider avec l'enseignant).

Pour les anciens adhérents, vous trouverez dans le dossier les fiches d'inscription et médicale pré-remplies que nous vous demandons de bien vouloir **contrôler et corriger** si besoin.

Par ailleurs, **vous devez compléter et signer** les parties concernant la nouvelle saison.

Cours du lundi 3 septembre 2018 au vendredi 31 mai 2019 (fermeture de la patinoire).

Pour finir, vous pouvez nous contacter si besoin :

- Sur l'adresse mail cmpad@free.fr
- Ou au 06.15.91.28.98

La présidente et le Conseil d'Administration

DOSSIER D'INSCRIPTION 2018 - 2019

- Fiche d'inscription nominative (A contrôler, corriger et signer pour les anciens adhérents et à remplir pour les nouveaux)
- Fiche médicale CMPAD (A contrôler, corriger, compléter et signer pour les anciens adhérents et à remplir pour les nouveaux)
- Demande de licence (A remplir et à signer. Peut être utilisé pour le certificat médical).
Ecrire lisiblement l'adresse mail car la licence vous sera directement et uniquement envoyée par mail par la FFSG.
- Information /bulletin de souscription – Assurance complémentaire proposée par la FFSG et Générali (A conserver ou à envoyer à l'assurance dans le cas d'une souscription complémentaire)
- Règlement intérieur du CMPAD (A lire et à signer)
- A fournir : certificat médical

En cas de première inscription : Photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille



Adresse: 13 avenue de Villacoublay - 92360 Meudon La Forêt
 Adresse mail: cmpad@free.fr

Modifié le 24/07/2018

INFORMATION INSCRIPTION 2018-2019

Horaires pour l'inscription à la rentrée :

Les inscriptions se feront à la patinoire du Mercredi 29 août au Samedi 22 septembre, aux horaires ci-dessous :

- Mercredi 29 août de 18h00 à 19h30 – Espace Millandy, salle des agrès
- Samedi 1er septembre de 9h30 à 12h30)
- Lundi 3 septembre de 20h45 à 22h00)
- Mercredis 5 et 12 septembre de 12h à 14h00) Patinoire
- Jeudis 6 et 13 septembre de 18h à 19h)
- Samedis 8 et 15 septembre de 9h30 à 12h)
- Lundi 10 septembre de 20h45 à 21h30)

Puis les inscriptions se poursuivront aux horaires de permanence du bureau (voir site <http://cmpad.free.fr>).

Pour tout renseignement: cmpad@free.fr ou 06.15.91.28.98

Horaires des COURS LOISIR par niveau pour la saison :

Niveaux	Jours et horaires		Conditions
Du débutant à inférieur 5 ^{ème} lame ou 6 ^{ème} glaçon Programme « 222 »	Lundi	17h15/18h15	8 ans et plus Inscription prioritaire aux Meudonnais et anciens adhérents jusqu'au samedi 22 septembre inclus. Inscription dès le 30 août sur liste d'attente dans l'ordre d'inscription pour les tous autres
	Mercredi	13h30/14h30	
	Vendredi	17h15/18h15	
	Mardi Samedi	18h/19h 11h15/12h15	
Loisir ≥ patin d'acier	Jeudi Samedi	18h/19h 10h15/11h15	
Adultes - Tous niveaux	Lundi	21h15/23h00	
	Samedi	10h15/11h15	
Loisir danse	Vendredi	17h15/18h15	
Sport adapté	Mardi	10h30/11h30	

Programme sportif "222", spécial débutant 4 -10 ans (Moins de 11 ans au 01/09/2018) :

Nous proposons aux plus jeunes enfants d'acquérir les éléments de base du patinage, par un apprentissage sur la base de 2h de cours par semaine, pendant 2 saisons, afin de leur permettre de progresser plus rapidement.

Horaires des COURS DETECTION ARTISTIQUE ET DANSE SUR GLACE pour la saison :

Détection artistique	Mardi	17h/18h	Participation à 2 cours de détection minimum
	Mercredi	9h/10h20	
	Jeudi	17h/18h	
Détection danse	Mardi	17h/18h	Participation à 2 cours de détection minimum
	Mercredi	12h10/13h30	
	Jeudi	17h/18h	
Détection couples	Vendredi	17h15/18h15	3 Couples maximum

Horaires des COURS BALLET SPECTACLE pour la saison :

Ballet spectacle	Mardi	18h/19h	Les 2 cours sur glace + le sol sont obligatoires. + 1 cours de danse ou d'artistique obligatoire
	Mardi sol (jusqu'à fin déc + ponctuellement)	19h/20h	
	Samedi	6h00/7h00	
L'inscription ne sera validée qu'après la constitution définitive de l'équipe aux vacances de la Toussaint			

Horaires des COURS COMPETITION ARTISTIQUE ET DANSE SUR GLACE pour la saison :

Compétition artistique	Lundi	17h15/18h15 (8 élèves maximum)	<u>Participation obligatoire à minimum :</u> 1 cours matin : mardi ou jeudi 2 ^{ème} cours matin : mardi ou jeudi ou samedi 3 ^{ème} cours mercredi matin ou lundi 17h15 Cours ppg et danse au sol
	Mardi - Jeudi	6h/7h30	
	Mercredi	10h40/12h10	
	Samedi	7h00/8h30 glace 8h45/9h45 ppg 9h45/10h45 danse au sol	
3 stages minimum durant saison obligatoire			
Compétition danse sur glace Solos	Lundi	6h/7h30	<u>Participation obligatoire à minimum :</u> 3 cours matin Cours ppg et danse au sol
	Mercredi	6h/7h30	
	Vendredi	6h/7h30	
	Samedi	8h30/9h30 10h15/11h ppg 11h/12h danse au sol	
4 stages minimum durant saison obligatoire			
Compétition danse sur glace couples	Lundi	7h/8h	<u>Participation obligatoire à minimum :</u> 3 cours matin Cours ppg et danse au sol
	Mercredi	7h30/9h	
	Vendredi	7h/8h	
	Samedi	9h/10h 10h15/11h ppg 11h/12h danse au sol	
4 stages minimum durant saison obligatoire			

Reprise des cours : le lundi 3 septembre 2018

Fin de la saison : le vendredi 31 mai 2019

Les cours sont assurés durant l'année scolaire, **y compris le 1^{er} samedi de chaque période de vacances.** Certaines modifications pourront être apportées à la répartition des cours, à la Toussaint, en fonction de la fréquentation à chaque créneau horaire, afin de permettre de satisfaire le plus grand nombre.

Comme chaque année, il sera proposé des stages durant les vacances scolaires. Les tarifs et horaires seront précisés ultérieurement.

Programme sportif "222", spécial débutant 4 -10 ans (Moins de 11 ans au 01/09/2018) :

Nous proposons aux plus jeunes enfants d'acquérir les éléments de base du patinage, par un apprentissage sur la base de 2h de cours par semaine, pendant 2 saisons, afin de leur permettre de progresser plus rapidement.

Passage de patins et de lames :

Plusieurs fois au cours de l'année, les patineurs auront la possibilité de passer des patins et des lames (1ers niveaux à acquérir). Ces tests seront réalisés par les professeurs du club, lors de certains cours et sont gratuits.

Le passage de médailles à partir du Patin d'Acier, en artistique, et du Préliminaire, en danse, se déroule devant un juge de la Ligue Ile-de-France. Il est prévu 1 à 2 sessions par an. L'inscription est payante, et les élèves présentés sont proposés par les professeurs.

Tarifs 2018-2019 :

Inscriptions	1 ^{er} adhérent	2 ^{ème} adhérent	3 ^{ème} adhérent	Les frais d'inscription couvrent les frais de licence nécessaire à la pratique du patinage au sein du CMPAD, d'assurance..., de gestion, ...
Meudonnais	100 €	70 €	70 €	
Non Meudonnais	140 €	100 €	70 €	

Il s'agit des adhérents d'une même famille. Au-delà de 3 le tarif reste inchangé.

Tarifs par cours	1 ^{er} adhérent	2 ^{ème} adhérent 2 ^{ème} cours	3 ^{ème} adhérent 3 ^{ème} cours	4 ^{ème} adhérent 4 ^{ème} cours	Condition Réduction limitée avec formule « 222 » : Tarif 2 ^{ème} adhérent démarre au 2 ^{ème} cours et non au 3 ^{ème}
Tarif de base pour 1h	255 €	215 €	160 €	160 €	
Réduction "222"	-	- 100 €	-	-	
Supplément lundi soir (1 heure 45)	45 €	45 €	45 €	45 €	
Supplément samedi Loisir	60 €	60 €	60 €	60 €	
Supplément samedi "222"	30 €	30 €	30 €	30 €	
Supplément cours compétition et détection (1h20 ou 1h30) Uniquement cours du matin	80 €	60 €	60 €	60 €	
Supplément couple cours matin Lundi, mercredi et Vendredi PPG et travail au sol uniquement groupes compétition et ballet pour sol	80 €	80 €	80 €	80 €	

Location	Taille 25 à 34	Taille 35 à 40	Caution	Le CMPAD loue aux adhérents des patins dans la mesure des stocks disponibles. Ils sont échangeables tout au long de l'année si l'enfant change de taille.
Meudonnais	20 €	40 €	200 €	
Non Meudonnais	40 €	80 €		

Les patins doivent être impérativement restitués, au plus tard, le dernier jour de la saison. Au-delà de cette date, avec accord du club, ils peuvent être conservés l'été moyennant 20 €. S'ils ne sont pas restitués, la caution sera prélevée.

Modes de paiement :

Mode de paiement par :

- Chèques échelonnés
- Prélèvement automatique mensuel (jusque fin mai 2019)
- Bons CAF, Pass 92
- Chèques vacances, chèques sport
- Chèques de CE ou possibilité de facture pour les aides CE

Par chèque :

- **1 chèque** du montant de l'inscription, qui sera prélevé dès remise.
- **2 ou 3 chèques**, échelonnés, pour le paiement des cours, remis lors de l'inscription.
- **1 chèque** pour la location des patins, percevable dès après la remise des patins.
- **1 chèque** de caution de 200 € pour la location, non prélevé, et rendu lors du retour des patins.

Gala de fin d'année :

Le gala de fin de saison est pour tous la grande fête du club et l'aboutissement d'une année de travail et de progrès. Afin de s'y préparer dans les meilleures conditions, à partir de la mi-avril, les cours seront consacrés uniquement à monter les ballets du gala. Par ailleurs pour les costumes de chaque ballet, il sera demandé une participation de 15 € à 30 € (par costume et hors confection).